L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 8 JUIN 1886.

—On verra dans nos dépêches que le Home Rule Bill a été repoussé hier par 341 voix contre 311, à la Chambre des Communes.

A notre vif regret, le discours prononcé par M. Gladstone avant le vote, nous est arrivé trop tard pour qu'il nous ait été possible d'en écrire même le plus court résumé.

Départ du Chief Justice.

Une lettre que nous recevons de notre vieil ami et distingué compatriote, l'honorable Edward Bermudez, Juge-président de la Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane, nous apprend son départ pour Paris. Il a quitté la Nouvelle-Orléans hier matin, avec Mme Bermudez, sa femme et ses deux filles. Nous avons le regret de l'écrire, cette fois ce départ est prescrit par le médecin même du juge, dont la santé a été altérée à la suite d'un surcroit de travail.

Depuis longtemps peut-être, M. Bermudez aurait dû se mettre en route. Un instant il avait fléchi sous une douloureuse prostration, un véritable écrasement de ses forces physiques. Le mal l'avait tenu, durant bien des semaines, éloigné de son siège; mais à peine un commencement de mieux était-il survenu, qu'il ne songeait plus qu'à revenir à ces hautes fonctions si dignement remplis par lui; la nostalgie du travail le reprenait; ce travail qui fut toujours la loi de sa carrière si bien remplie. Au vœu des siens, au vœu de ses amis, cette reprise d'un grand labeur était trop hâtive; de pareilles fatigues sont trop lourdes pour un convalescent, quelle que soit d'ailleurs son énergie. Néanmoins l'honorable Chief Justice, toujours esclave du devoir, s'en exagérant peut-être les exigences, a voulu aller et est allé en effet jusqu'au bout de la session de la Cour Suprême à la Nouvelle-Orléans.

Cependant si une fois de plus l'épreuve a été pénible, il n'est rien, Dieu merci! dans l'état du juge, qui soit de nature à nous inspirer des inquiétudes. Le repos est un grand médecin; la cure qu'il commence sera achevée, nous en gardons la bonne conviction, par un changement de climat, par ce climat de la France surtout qui fût toujours salutaire à notre ami.

Il y a quelque peu de mélancolie dans la charmante lettre d'adieu qu'il nous adresse; mais cette tristesse se dissipera bientôt, grâce à son tempérament resté vigoureux, résistant; grâce au voyage où le voilà; grâce à ces soins que donne la famille, et qui valent plus encore que tous les autres.

L'heure à laquelle nous avons reçu la lettre du juge Bermudez, ne nous a pas permis d'aller lui serrer la main avant qu'il nous quittât. C'est notre regret.

Que ce numéro de l'*Abeille* lui porte du moins tous les souhaits affectueux que nous formons pour lui. En cela nous ne sommes, d'ailleurs, que l'écho bien affaibli de toute une population qui a pour lui la sympathie, l'estime, le respect, dus à l'homme du devoir, au caractère et au talent.

DISTRIBUTION DE PRIX.—La distribution des prix de l'Ecole Italienne, dont nous avons parlé dans un numéro précédent, a eu lieu dimanche dernier, à la Salle de l'Union Française, sous la présidence de M. John Rocchi, à côté duquel on remarquait le comte M. C. Marefoschi, consul d'Italie, le vicomte Paul d'Abzac, consul-général de France. Après plusieurs discours très applaudis, entre autres ceux de MM. Rocchi et Marefoschi, on a procédé à la distribution des prix.

Voici les noms des jeunes lauréats :

Francisco Bertucci, médaille d'or, 1re classe; Joseph Chelta, médaille d'or, 2de classe; Lajacono, médaille d'argent, 3me classe.

Des mentions honorables ont aussi été décernées comme suit :

1re classe, Jos. Coltruro, F. Coltruro, Nicolas Lamantia; 2de classe, Gregorio Delmiore et Joseph Deloso; 3me classe, L. Cuttita et Louis Veglia.

Les cinq Sociétés Italiennes de la Nouvelle-Orléans étaient largement représentées à cette jolie fête.

THEATRE FARANTA—La troupe Heege est engagée au théâtre Faranta pour une seconde semaine, mais elle a changé son affiche.

Hier elle a donné la première représentation du *Bad Boy*, qui sera le spectacle aux matinées et aux soirées, jusqu'à dimanche prochain inclusivement.

Tous les sujets de la Compagnie paraissent dans cet ouvrage. M. Louis Wesley, jeune comique, a *étrillé* avec expression pour jouer le rôle du *bad boy*.

Prix d'entrée 10 cents.

Mercredi, 16 juin, bénéfice de MM. G. A. Stempel et Will C. Miller; vendredi, 18, bénéfice offert au directeur, M. Faranta.

SOCIÉTÉ SUISSE.—La pluie a eu beau faire, dimanche, elle n'a pas empêché le Festival des Suisses, elle n'est pas parvenue à mouiller leur poudre. Festival et tir ont eu lieu malgré tout, et cela devant un grand nombre de membres, d'amis, d'invités. A toutes les heures ont paru trop courtes.

Le tir a donné de fort satisfaisants résultats. Les deux cibles étaient à une distance de 400 pieds des tireurs, le premier prix, un gâteau gigantesque, a été remporté par M. Henry Miller. M. Melchior Winteler s'était chargé de le lui présenter; il l'a fait en termes excellents, comme le gâteau.

—La fête du Eagle Benevolent Association qui devait avoir lieu dimanche dernier, a été remise, pour cause de mauvais temps, au dimanche 20 juin.

FESTIVAL.—Le vilain temps de dimanche dernier a beaucoup contrarié les Associations diverses qui avaient fixé leurs fêtes à cette date. Espérons que dimanche prochain ne jouera point ces mauvais tours au Chalmette Benevolent Association.

Ce jour-là les membres de cette Société se réuniront au Jardin Magnolia, où aura lieu leur premier Festival.

Nous n'en connaissons point le programme; mais on peut être assuré qu'il aura son prix.

Les amis du Bal...

Nos remercîments pour les billets adressés à l'ABEILLE.

—La colonie française de San Antonio (Texas) se propose aussi de célébrer le 97me anniversaire de la Prise de la Bastille. Le 14 Juillet est maintenant la fête nationale de la République Française. A San Antonio comme à la Nouvelle-Orléans on s'en souvient; là aussi on veut donner une marque de respect et d'amour à la patrie absente.

Un programme que nous avons sous les yeux, annonce qu'à l'occasion de ce retour du 14 Juillet, il y aura concert, banquet et bal au Casino de San Antonio.

FÊTE ESPAGNOL.—Aujourd'hui et tous les soirs, concert par l'orchestre militaire que dirige M. Geo. Sontag.

WEST END—Tous les soirs, grand concert instrumental par l'orchestre du professeur Vogel, qui vous fait passer trois ou quatre heures fort agréables.

PANORAMA.—Le Panorama de la Dernière Bataille de Paris est ouvert tous les jours, de 9 heures du matin à 5 heures et demie de l'après-midi.

Prix d'entrée 25 cents.

LE COMTE DE PARIS.—On sait que le comte de Paris a servi dans les armées du Nord pendant la guerre de sécession. Ayant reçu une invitation pour venir visiter, avec les vétérans de l'époque, fédéraux et confédérés, le champ de bataille d'Antietam, il a répondu par la lettre suivante :

Cher Monsieur,

Tous mes remercîments pour votre aimable invitation, et pour la forme flatteuse dans laquelle elle est adressée. L'excursion aux champs de bataille des montagnes du Sud et à Antietam avec les plus illustres généraux survivants, des deux côtés, sera excessivement instructive, et, ainsi que vous le dites avec tristesse, ce sera probablement la dernière de ces visites, qui sont, je le crois, un fait unique dans l'histoire.

Mais, malheureusement, je ne suis pas libre. Le mariage de ma fille avec le prince royal de Portugal doit avoir lieu à Lisbonne dans la dernière quinzaine de mai.

Recevez donc mes excuses et croyez-moi

Sincèrement votre
PHILIPPE,
Comte de Paris.

OFFICIEL.

LOIS

VOTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE

L'ETAT DE LA LOUISIANE.

SESSION RÉGULIÈRE DE 1886.

[No. 5. RESOLUTION CONJOINTE.

Sollicitant du Congrès une allocation pour draguer l'embouchure du Bayou Lafourche, supprimer les îlots, les amoncellements de sable et autres obstructions, de l'endroit où le dit bayou se jette dans le Golfe du Mexique, dans la paroisse de Lafourche, jusqu'à Raceland Station, sur le Bayou Lafourche, Paroisse de Lafourche, Etat de la Louisiane.

Attendu qu'il existe de nombreux îlots, battures et autres obstructions dans le Bayou Lafourche, depuis son embouchure jusqu'à Raceland Station;

Attendu que la navigation du dit bayou en est grandement entravée;

Attendu que la suppression de ces obstacles, ainsi que le curage et le creusement du chenal du dit bayou, faciliteraient considérablement le transport des divers et nombreux produits de cette partie du pays, lesquels pourraient alors être acheminés sur les différents marchés du monde;

Résolu par la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane, avec le concours du Sénat, que nos sénateurs et représentants au Congrès sont priés de solliciter du Congrès le vote d'une allocation suffisante pour draguer et creuser le chenal du dit bayou, pour le dégager des îlots et autres obstacles qui l'obstruent depuis son embouchure, à l'endroit où il se jette dans le Golfe du Mexique, jusqu'à Raceland Station, sur le Bayou Lafourche, dans la paroisse Lafourche, Etat de la Louisiane; la loi accordant l'allocation devant également enjoindre au gouvernement fédéral de prendre les mesures nécessaires pour supprimer les dits obstacles, pour draguer et creuser le chenal du Bayou Lafourche, entre les deux points ci-dessus indiqués, de manière à y faciliter la navigation et à ouvrir une voie sure et directe de communication au profit des habitants de cette partie du pays qui en sont aujourd'hui privés.

Résolu, en outre, que le Gouverneur est prié de transmettre une copie de ces résolutions à nos sénateurs et représentants au Congrès.

H. W. GODEN.
Speaker de la Chambre des Représentants.

CLAY KNOBLOCH,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé ce 31 mai 1886.

S. D. MCENERY,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme :
OSCAR ARROYO,
Secrétaire d'Etat.

[No. 6. RÉSOLUTION CONJOINTE.

Relative à l'amélioration des cours d'eau navigables de la paroisse St. Tammany.

Attendu que dans l'intérêt du commerce croissant qui se fait entre la Nouvelle-Orléans et la paroisse St. Tammany, devenue par son climat si salubre et ses sources d'eaux minérales le rendez-vous de tous ceux qui veulent raffermir leur santé ou cherchent d'agréables distractions, en sorte que depuis quelques années le nombre des visiteurs s'y est accru dans une proportion étonnante,—il importe que les cours d'eau qui sillonnent la dite paroisse et se jettent dans le lac Pontchartrain soient tenus ou bon état de navigation; que les battures qui les obstruent soient supprimées au moyen du dragage, que leurs lits soient creusés et rectifiés, que les obstacles en soient enlevés, les sinuosités réduites par des coupures du terrain; en un mot qu'il y soit exécuté des travaux destinés à diminuer les obstructions qui empêchent le libre transport des divers produits du pays, tels que sable, briques, bois de charpente, coquillage, goudron, résine, térébenthine, coton, sucre, mélasse, foin, fruits, patates, lequel de la Nouvelle-Orléans, comme point de distribution, sont expédiés dans le monde entier, et nécessite l'emploi d'une nombreuse flotille de goélettes et de steamers;

Attendu que l'allocation votée récemment par le Congrès des Etats Unis pour les rivières Tchefuncta et Big Bough Fallia, est notoirement insuffisante;

Résolu par la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane, avec le concours du Sénat, que nos sénateurs et représentants au Congrès sont requis de faire tous leurs efforts pour obtenir une nouvelle allocation de dix mille dollars ($10,000) destinée à améliorer la navigation du Big Bough Fallia, au moyen du dragage, en supprimant les obstacles qui en obstruent le cours, depuis Old Landing jusqu'à la ville de Covington, ou venaient autrefois sans difficulté de grands steamers et autres navires.

Résolu aussi qu'il est sollicité d'autres allocations, avec indication de montants, pour divers autres cours d'eau, savoir: pour le Bayou Castin, près de Mandeville, le seul port de refuge des navires qui abordent dans cette localité, cinq mille dollars ($5,000); pour le Bayou Bonfouca, cinq mille dollars ($5,000); pour le Bayou Lacombe, cinq mille dollars ($5,000); faisant, pour les quatre cours d'eau ci-dessus mentionnés—Big Bough Fallia, Bayou Castin, Bayou Bonfouca et Bayou Lacombe, un total de vingt-cinq mille dollars ($25,000);

Résolu que Son Excellence le Gouverneur est prié de transmettre, dans le plus bref délai possible, des copies de cette résolution à chacun de nos sénateurs et représentants au Congrès.

H. W. OGDEN,
Speaker de la Chambre des Représentants.

CLAY KNOBLOCH,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé ce 31 mai 1886.

S. D. MCENERY,
Gouvernour de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme :
OSCAR ARROYO,
Secrétaire d'Etat.

[No 7. RESOLUTION CONJOINTE

Relative aux réparations de membres artificiels fournis par l'Etat aux citoyens qui ont perdu un membre au service de la Confédération.

Attendu que la loi No 46 de la session de 1884 ainsi conçue : "Loi faisant une allocation pour fournir des membres artificiels aux citoyens de l'Etat qui ont perdu un membre au service de la Confédération", porte que l'allocation de seize mille dollars ($16,000) qu'elle décrète est destinée seulement à la fabrication de membres artificiels; et

Attendu que beaucoup de ces membres artificiels ainsi fournis par l'Etat ont quelquefois besoin de réparations, et que ceux qui en sont munis ne sont pas en mesure de faire faire ces réparations; attendu aussi que la loi n'y a pas prévu—

Résolu par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, que l'Adjudant-Général de l'Etat, qui est déjà autorisé à faire fabriquer les dits membres artificiels, est par les présentes autorisé à les faire réparer, ainsi qu'il le jugera nécessaire; il pourra en même temps puiser pour solder ces dépenses de réparations, dans les fonds qui pourront se trouver entre ses mains au crédit des membres artificiels en vertu des allocations déjà votées ou qui pourront plus tard être votées par l'Assemblée Générale.

H. W. OGDEN,
Speaker de la Chambre des Représentants.

CLAY KNOBLOCH,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé ce 3 juin 1886.

S. D. MCENEY,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme :
OSCAR ARROYO,
Secrétaire d'Etat.

[No 8. RÉSOLUTION CONJOINTE

Invitant les Commissaires de Levées des comtés de Chicot, Desha et Phillips, dans l'Arkansas, à venir conférer à Bâton-Rouge, avec le Comité législatif.

Attendu que douze paroisses de l'Etat de la Louisiane, ou plus, sont exposées annuellement à être inondées par le Mississipi;

Résolu par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que les Commissaires des Levées des comtés Phillips, Desha et Chicot, dans l'Etat de l'Arkansas, sont invités à se joindre aux comités de Levées de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, pour se concerter à Bâton-Rouge, pendant la présente session, et adopter, tout en unissant leurs forces, un plan commun pour la protection des deux Etats contre un danger qui les menace perpétuellement. Le Gouverneur est prié de faire parvenir l'invitation ci-dessus aux Commissaires des Levées de l'Arkansas, par l'intermédiaire du département exécutif de ce dernier Etat.

H. W. OGDEN,
Speaker de la Chambre des Représentants.

CLAY KNOBLOCH,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé ce 3 juin 1886.

S. D. MCENERY,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme :
OSCAR ARROYO,
Secrétaire d'Etat.

[No. 9. RÉSOLUTION CONJOINTE.

Relative à la création d'une Ecole industrielle (Mechanical School) et à l'envoi au Congrès des Etats-Unis d'un mémoire sollicitant, pour réaliser le projet ci-dessus, le don de l'Hôpital de Marine des Etats-Unis, situé à la Nouvelle-Orléans;

Attendu qu'il est d'un intérêt vital au pays tout entier d'encourager parmi la jeunesse l'instruction industrielle dans toutes les branches;

Attendu qu'il existe à la Nouvelle-Orléans un excellent édifice pour l'établissement d'une Ecole industrielle (Mechanical School) celui connu sous le nom d'Hôpital de Marine des Etats-Unis et qui est absolument inutile au gouvernement général;

Résolu par le Sénat et la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane, qu'un mémoire soit adressé au Congrès des Etats-Unis pour lui demander la cession à titre gratuit de l'édifice susdit, avec les terrains qui en dépendent, à la ville de la Nlle-Orléans qui y établirait une école gratuite pour l'instruction des jeunes gens de 12 à 15 ans, dans les différentes branches de l'industrie, ladite école devant être soutenue par la ville de la Nlle-Orléans et par le revenu provenant de ce qu'elle fabriquera.

Résolu, en outre, que nos Sénateurs et Représentants au Congrès, sont priés de solliciter la cession ci-dessus, et, dans le plus bref délai possible, de présenter dans ce sens un projet de loi.

H. W. OGDEN,
Speaker de la Chambre des Représentants.

CLAY KNOBLOCH,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé ce 3 juin 1886.

S. D. MCENERY,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme :
OSCAR ARROYO,
Secrétaire d'Etat.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 7 juin 1886.

Thermomètre de R. SCHMITZ, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	76	24⅔
Midi	81	27
3 P. M.	78	25⅓
6 P. M.	75	23⅞

Nlle-Orléans, 7 juin 1886, 2 p. m.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Atlanta	81	Nashville, Tenn	77
Augusta, Geo	80	Pittsburg, Pa	67
Savannah, Geo	84	Cairo, Ill	69
Mobile, Ala	77	Davenport, Iowa	79
Montgomery, Ala	84	Dubuque, Iowa	73
Vicksburg, Miss	68	Keokuk, Iowa	83
Galveston, Tex	77	La Crosse, Wis	82
Indianola, Tex	79	St-Louis, Mo	81
Shreveport, La	84	St-Paul, Minn	67
Corsicana, Tex	74	Leavenworth, Kan	82
Chattanooga, Tenn	74	Omaha, Neb	74
Cincinnati, O	81	Yankton, D. T	78
Louisville, Ky	79	Key West, Fla	80
Memphis, Tenn	81	Nlle-Orléans, La	80

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Léonce H. Bonneaze à Mlle Odile C. de Coppens.
James Villere à Mlle Frances T. Pierce.
John Fallon à Mlle Mary Gaudet.
Joseph Alexander à Mlle Lucinda Mason.

Naissances.

Mme August Koeckler, un garçon.
Mme Eugène Simmons, un garçon.
Mme Robert Irvin, une fille.
Mme Armand Bertonnière, un garçon.
Mme Charles St. Clair, une fille.
Mme John C. Collins, un garçon.
Mme Sarah Becker, une fille.

Décès.

Elizabeth Coker, 8 mois, 235 rue Calliope.
Pauline Wiltz, 48 ans, rues Orléans et Tremé.
Thomas Dougherty, 37 ans, 108 rue Romain.
Minna Lehmann, 6 ans, rue Romain, près Canal.
Sarah Polite, 22 ans, rue Claiborne, près Josephine.
Mary Featherston, 3 ans, rues Léonine et Plum.
Henry Ginsey, 55 ans, 344 rue Conti.
James J. McNamara, 1 an, 70 rue Philip.
Thomas L. Archer, 53 ans, 80 rue Pleasant.

Décès de la semaine.—Il est mort, pendant la semaine, dans les limites de la Nlle-Orléans, 127 personnes, dont 15 de la phthisie pulmonaire, 3 de fièvres diverses, 1 de la diphtérie, 7 de la maladie du cœur, 8 de la maladie du foie.

AGES—Au-dessous d'un an, 47; de 1 à 2 ans, 11; de 2 à 5 ans, 2; de 5 à 10 ans, 6; de 10 à 15 ans, 1; de 15 à 20 ans, 3; de 20 à 25 ans, 2; de 25 à 30 ans, 5; de 30 à 40 ans, 15; de 40 à 50 ans, 10; de 50 à 60 ans, 12; de 60 à 70 ans, 32; de 70 à 80 ans, 6; de 80 à 90 ans, 2; de 90 à 100 ans, 0.

NATIONALITÉS—Anglais, 0; Français 4; Allemands, 8; Irlandais, 6; Italiens, 0; Louisianais, 96; Américains (autres que Louisianais), 10.

Il est mort 75 personnes du sexe masculin et 52 du sexe féminin.

Il y a eu 10 décès à l'Hôpital de charité.

Les coroners ont délivré 11 certificats de décès.

Proportion des décès sur la base de 1,000 par an, dans la semaine, 24.03; blancs, 37.14; couleur, 28.13.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Héritiers de J. Leblanc et femme à John Reulet, un lot de terre dans le 3me district, dans Filet borné par les rues Champs-Elysées, Français, Bons-Enfants et St-Claude et Moyales ou Marais.....$2000

Louis Lafferranderie à Henry Schmidt, un lot de terre dans le 2me district, dans Filet borné par les rues St-Louis, Toulouse, Alexandre et Murat.....$700

Mme Barbara Stossel, veuve de Jacob Scheurer, trois lots de terre dans le 4me district, dans Filet borné par les rues Troisième, Liberté, quatrième et Howard.....$1100

Mme Vve M. E. Betzer à Louis Betzer, deux lots de terre dans le 2me district, dans Filet borné par les rues Marais, Toulouse, Tremé et St-Louis.....$4000

Jean B. Esnard au Louisiana Homestead Association, vingt-quatre lots de terre dans le 7me district dans Filet borné par les rues Canal ou Avenue Carrollton, Short, Greene et Septième.....420

Alexandre F. Bessée à Emili Bessée, un lot de terre dans le 3me district dans Filet borné par les rues Morean ou Charles, Victoire ou Degaut, Mandeville et Espagne.....$1900

Ferdinand J. Mitchel à George A. Boulet, un lot de portion de terre dans le 6me district, dans Filet borné par les rues Perrier, Berlin, Prytanée et l'Avenue Napoléon.....$1500

Louise Alidor, veuve de John Fourton et Charles Fourton à Louis Emile Lemarié, un lot de terre dans le 2me District, dans Filet borné par les rues Dumaine, St. Philippe, Valleé & Robertson.....$3225

Félix Jurien Leche à Henry Legendre Huntington, une portion de terre dans le 6me District, dans Filet borné par les rues Magasins, Calhoun, Camp et l'Avenue Henry Clay.....$1400

Cour du recorder Davey.—Herman H. Blunt et Thomas Boswell, pour s'être battus et avoir troublé la paix publique, ont comparu devant la cour et Blunt a été condamné à $10 d'amende.

Lizzie Mobay, pour ivresse, $10 d'amende ou 20 jours.

John Brown et Richard Raymond, vagabondage, $20 ou 30 jours.

John Wagner et Jay Gould, pour avoir troublé la paix publique, $20 ou 30 jours.

Charles Lucas, pour voies de fait et vol, a été mis sous caution de $1,000.

P. Feizel, pour voies de fait a du fournir $250 de caution.

Cour du recorder Buthe.—P. L. Peyroux, Hy. Taylor, alias Bouboutte, Fred. Wm. Miller, John Condon, Nick Sartorie, Mme Eugene Nivoche, Jos. Deblanc, ont été condamnés à $2.50 chacun, pour ivresse, et Mike Dermody à $5 d'amende ou 20 jours de prison.

E. Cabeza, pour avoir appelé la police sans nécessité, a été acquitté mais mis sous caution pour port d'armes cachées.

Philippe Funk, Albert Reed, pour s'être battus et avoir troublé la paix publique; $5 d'amende ou 10 jours de prison.

Joe Hopkins, Henry Hurley, pour avoir troublé la paix publique rue de la Douane, entre Royale et Chartres, ont été condamnés chacun à $2 50 d'amende ou 5 jours de prison.

Nicholas Fernandez, et Francisco Farinas, marins à bord du navire de guerre Mexicain Libertad, ont comparu sous l'accusation d'ivresse, attaque sur la police et résistance aux agents. Ils ont été condamnés à $25 d'amende ou 30 jours de prison.

Pique Nique du Teutonia Aid Circle.—Le Looper's Park a été dimanche le rendez-vous d'un grand nombre de personnes qui à l'annonce de cette fête n'ont pas hésité à s'y rendre, sachant combien les fêtes organisées par les soins de ces dames, sont attrayantes et pleines de ces surprises qu'elles savent si bien ménager à leurs invités.

La fête a même été favorisée par le temps. Un excellent orchestre a exécuté des morceaux de choix et la danse a été fort applaudie.

En un mot, grâce à l'activité et aux soins apportés à l'organisation de la fête, elle a obtenu tout le succès qu'il était permis d'en attendre. Le comité se composait comme suit :

Mme E. Schoppel, chairman; Mlle K. L. Schoppel, Mlle Anna Hecht, Mlle Kate Rolle, Mlle Kate Dinkel, Mlle R. Gregory secrétaire.

La fête Suisse.—Malgré le temps peu propice, l'affluence était considérable, dimanche, au Jardin Magnolia, pour assister à la fête donnée par la Société Suisse.

Un moment, ces messieurs voyant la persistance de la pluie, avaient eu l'idée de remettre la fête au 2me dimanche du mois d'août, mais devant le désappointement causé à la foule par ce projet ils l'ont abandonné et la fête a commencé.

Le bal a été très-animé, le concours de tir a beaucoup intéressé les spectateurs et le prix a été obtenu par M. Henry Miller qui s'est particulièrement distingué.

Le gâteau destiné à récompenser le vainqueur lui a été présenté par M. Melchior Winteler, le maître de tir bien connu, qui a adressé à M. Miller de sincères félicitations.

Le comité d'organisation se composait de MM.

M. E. Hoehn, consul suisse.
M. T. P. Egloff, chairman.
E. Dieth, D. Darms, T. Schleiuiger, L. H. Perret et M. Ernest.

Mariage.—John Del Coral—Rosine Leblanc—Grande cérémonie samedi soir, à la Cathédrale. L'église métropolitaine était toute resplendissante de lumières et une foule aussi nombreuse que choisie remplissait la grande nef et une partie des bas côtés. Il s'agissait du mariage de M. John Del Corral avec Mlle Rosine M. Leblanc.

Nous avons remarqué dans l'assistance plusieurs consuls. On sait que M. Del Corral est à la tête d'une de nos meilleures maisons de commerce et qu'il en dirige les affaires avec une grande sûreté de coup-d'œil et une rare prudence.

C'est le Très Rév. Père Mignot qui a uni les deux nouveaux époux et prononcé l'allocution de circonstance.

A la résidence de Mme Leblanc, mère de la charmante mariée, 239 rue des Remparts, une délicieuse fête de nuit qu'embellissait la présence de ravissantes jeunes femmes.

La chambre nuptiale offrait un très joli coup d'œil avec son élégant ameublement, tout flambant neuf, sa profusion de fleurs et de cadeaux. Nous avons remarqué de riches et très-gracieux présents: vases, corbeilles, plateaux, vide-poches, pièces montées, services, déjeuners, thés, en argenterie et en vermeil, le dessus du panier de nos plus brillants magasins, de nos premières maisons de bijouterie: le nec plus ultra du choix que l'on puisse imaginer d'objets frappés au double coin du bon goût et de l'utilité.

Voilà, à coup sûr, une union qui s'opère sous les plus heureux auspices; le premier mot aux deux époux au long avenir de bonheur, que nous leur souhaitons de toute notre âme.

La fête, pleine d'entrain et de gaité, a dû se prolonger fort tard dans la nuit.

Amputations à l'Hôpital de Charité.—Samedi soir, à 8 heures, un homme du nom de Lawrence O'Brien, occupé à accoupler deux wagons, a été renversé sous les roues du train qui lui ont passé sur la jambe gauche. Il a été immédiatement transporté à l'hôpital de charité où il a subi l'amputation.

On craint qu'il ne survive pas à cette opération.

Il habite à Alger où sont sa femme et son enfant.

—Les médecins ont amputé, à l'hôpital de charité, la main droite de Mlle Marie Jeanne Cullan, qui fût gravement brûlée à cette main, il y a environ trois semaines, en essayant d'éteindre un commencement d'incendie allumé chez elle, rue Urquhart, par une lampe à pétrole qui avait fait explosion.

—Maggie Donlan, la jeune fille de 17 ans qui avait eu, le 25 mai dernier, la main prise dans une machine de la Troy Laundry où elle travaillait, a eu, elle aussi, le bras amputé.

Arrestation de Spencer Morgan.—Hier matin, les détectives Fruthaler et Littleton ont arrêté à l'encoignure des rues Philippe et Dryades le nommé Spencer Morgan, alias Edwards, couleur, sur qui pesent deux accusations. Le 1er, pour tentative d'assassinat sur Alexandre Williams, l'autre pour s'être battu et avoir troublé la paix publique le 25 mai dernier.

Morgan qui s'était enfui depuis cette époque avait réussi, jusqu'à ce jour, à déjouer les recherches de la police.

Candides!—Albert Reid et Philippe Frank, qui se sont battus au "Palais-Royal", rue Royale, ont comparu hier devant la cour; pour faire croire à leur innocence, ils ont feint de ne pas savoir où se trouve le "Palais-Royal".

Malgré leur ignorance, le juge a cru devoir les condamner à $5 d'amende ou 10 jours de prison.

Le Grand Jury.—Les personnes dont les noms suivent ont été choisies hier matin à la Section B. par le juge Baker, pour faire partie du grand jury, pendant les trois mois à courir :

Wm Palfrey, foreman; Jas. Durel, Jas. K. Renaud, Dennis J. Dunn, J. J. Alleyer, Wm S. Black, Marshall J. Smith, Jr, C. H. Uthorn, Richard J. Lee, T. S. Salter, Hewitt Chapman, Isaac Schenck, G. T. Lapham, Thos. R. Roach, Christopher Chaffe Jr, Oscar G. Fuselier.

Ils entreront en fonctions vendredi prochain.

Le reste de la matinée a été employé à choisir le petit jury pour le mois de juin.

Abus de confiance.—Une pauvre Italienne, du nom de Maria Lucasio, s'est rendue à la cour du recorder Burthe et a fait une déclaration dans laquelle elle a affirmé avoir économisé par petites sommes qu'elle remettait à mesure à un nommé Otto, un de ses compatriotes, pour les lui garder, une somme de $160. Elle dit avoir réclamé à ce dernier l'argent qu'il avait en dépôt et avoir essuyé son refus formel de le lui rendre.

Cette circonstance fâcheuse est fort à regretter pour cette pauvre fille, mais il est à souhaiter que le coupable sera arrêté et que justice sera faite.

Les chiens—Un chien qui avait mordu M. Barnett a été tué par la police à l'encoignure des rues Howard et Melpomène.

Un autre a été tué par la police, à Alger, encoignure Madison et Homère.

Deux autres ont été tués, l'un à l'encoignure des rues Terpsichore et Annonciation, par un concierge du nom de Melville, l'autre par l'officier Hendricks, encoignure Calliope et Prytanée.

Les fils du ciel.—Les habitants du Céleste Empire, qui mènent ici une vie si régulière, et qui donnent si peu d'occupation à la police, ont été dimanche dernier, d'humeur plus turbulente.

Deux d'entre eux ont été arrêtés, mais hâtons-nous de le dire, pour des faits de peu d'importance.

L'un, Mong-Yau, pour avoir déchargé une arme à feu dans les limites de la ville, l'autre, Lung-Yon, pour avoir tiré sur une bande de bouledogues qui l'avaient assailli à 7 heures 30 du soir, à coups de pierres et d'œufs pourris, à l'encoignure Girod et Magasins.

Ce dernier a été condamné, hier matin, à $10 d'amende par le recorder Clarke.

Vertu méconnue.—Mme Olly Pratt, alias White Laura, dont on connaît les antécédents, a comparu devant la cour sous l'accusation d'avoir séjourné dans la rue à une heure trop avancée.

Elle a essayé de faire comprendre au juge que elle était une honnête femme à qui semblable affaire n'était jamais arrivée, mais elle n'a pas été écoutée; la cour l'a condamnée à $5 d'amende ou 10 jours de prison.

Rixe et amour maternel.—Dimanche soir, à 10 heures 45, deux enfants dont l'un de 14 ans et l'autre de 16 se battaient à Carrollton, en face de l'église Peterson.

La mère du plus jeune, Charles Ramsey, garçon de couleur, voyant qu'il n'avait pas le dessus dans la lutte, est venue à son secours et a maintenu l'adversaire pendant que son fils le frappait à coups de couteau.

Woodfolk, la victime, a été atteint à l'aine gauche et à la partie supérieure de la main gauche. Les blessures qui ont été pansées à la pharmacie la plus proche, ont été déclarées très dangereuses par le docteur Heury.

Clara Ramsey, la mère du jeune criminel, a été arrêtée avec lui.

Arrestations.—Samedi à Alger, R. L. Lampton et P. Hennessey pour avoir troublé la paix publique.

John Henderson, jeune garçon blanc, pour avoir cueilli des fleurs sur le terrain de l'Exposition.

A Carrollton, le nommé Fevaloro pour colporter sans license.

Dimanche, par l'officier Timlin, au marché Poydras, un homme de couleur du nom de Charles Lucas, pour avoir attaqué William Woods qui habite au No. 126 rue North Johnson et lui avoir volé $9,50.

Pour avoir appelé sans nécessité la police avec son sifflet et pour port d'armes prohibées, un barbier du nom de Cabish.

A la requête de C. W. Dowling, un pickpocket du nom de O. L. Woods, rue Royale entre Canal et Douane.

Dans les rues Bourgogne, Dauphine et Bienville, Cecilia Populus, Lizzie Bernard, Ada Vallée, Louisa Williams, Lou Prout et Carrie Miles, toutes femmes de mauvaise vie en état d'ivresse.

A Carrollton—Joe Bathal, camelot, pour avoir vendu sans license des fruits, œufs, légumes, etc.

John Wagner alias Jay Gould, à l'encoignure des rues Freret et Félicité, pour ivresse et viol de l'ordonnance 6609 relative aux insultes et voies de fait envers les agents.

Blessure.—Hier, à 8 heures 30 du matin, un homme de couleur du nom de John Richards, charpentier de son état, habitant rue Huitième, entre St. David et St. Patrick, s'est blessé grièvement au pied avec une petite hachette qu'il manipulait alors. Cet accident lui est arrivé pendant qu'il travaillait à la construction d'une maison, encoignure St. Charles et Dufossat. Il a été transporté à l'Hôpital de Charité dans une voiture d'ambulance.

Paragraphes.—Le pont du chemin de fer, situé à l'encoignure de Bienville et Bassin, est fort endommagé et demande à être bientôt réparé.

—Nellie Evans, femme blanche de 23 ans, a été trouvée avec son enfant âgé de 7 ans, malade, en face le No 110 de la rue de Toulouse. Tous deux ont été transportés à l'hôpital de charité par les soins de la police.

—L'officier de police Guille, a envoyé en fourrière deux mules et deux voitures appartenant à M. William Moore qui n'ayant qu'une licence pour les deux véhicules avait cependant mis une plaque sur chacun d'eux.

—Un inconnu a tiré un coup de feu hier, à 1 heure du matin, à Alger, à l'encoignure des rues Homère et Verret.

—Les trottoirs de la rue Broad, entre Canal et Bienville, se trouvent en ce moment en très mauvais état, à cause des récentes excavations faites par la Compagnie du Gaz.

—Henry Vincent, âgé de 13 ans, est tombé dans le fleuve, du bateau "Mamie Woods," amarré à Alger, et s'est noyé.

—Dimanche a eu lieu, au Looper's Park, le pique-nique par le "Teutonia Ladies' Aid Circle." Malgré le temps très-défavorable, la fête a été brillante, et bon nombre de personnes se sont rendues au parc.

—Le gardien Hines, qui habite au No. 325 rue St. Pierre, a trouvé hier, à 3 heures du matin, rue Rocheblave, entre Toulouse et St. Louis, 2 sacs contenant 4 paires de volailles. Il les a transportés chez lui, où elles sont à la disposition de leur propriétaire.

—Dimanche, à 12 heures 45, deux inconnus ont tiré deux coups de revolver dans le voisinage des rues Howard et Melpomène.

Un autre a été tué par la police, à Alger, encoignure Madison et Homère.

Deux autres ont été tués, l'un à l'encoignure des rues Terpsichore et Annonciation, par un concierge du nom de Melville, l'autre par l'officier Hendricks, encoignure Calliope et Prytanée.

Les fils du ciel.—Les habitants du Céleste Empire, qui mènent ici une vie si régulière, et qui donnent si peu d'occupation à la police, ont été dimanche dernier, d'humeur plus turbulente.

Deux d'entre eux ont été arrêtés, mais h